



Swisscanto Fondation collective  
des Banques Cantonales

# Rapport de gestion 2008



**Swisscanto**



# Table des matières

Sécurité, fiabilité, confiance: comment ces valeurs deviennent plus importantes.	<b>4</b>
Rétrospective 2008: Effectifs, cotisations versées	<b>6</b>
Placements de la fortune et politique de placement	<b>7</b>
Rétrospective; conjoncture et placement 2008	<b>8</b>
Rapport de la commission de placement	<b>10</b>
Rétrospective Overlay 2008	<b>11</b>
Perspectives Overlay 2009	<b>12</b>
Evolution du degré de couverture	<b>14</b>
Compte annuel de Swisscanto Fondation collective	<b>15</b>
Bilan	<b>16</b>
Compte d'exploitation	<b>18</b>
Annexe au compte annuel	<b>21</b>
Rapport de l'organe de contrôle	<b>44</b>

# Sécurité, fiabilité, confiance: comment ces valeurs deviennent plus importantes

Le rapport de gestion de l'an dernier commençait par cette phrase : «En tant que fournisseur dans le domaine de la prévoyance professionnelle, nous avons pris l'habitude de vivre des exercices aux accents les plus différents. (...) Comparativement, l'exercice 2007 entrera dans l'histoire financière comme une année peu spectaculaire (...). L'exercice 2008 écoulé nous a montré en toute clarté comme les choses peuvent très rapidement changer et avec quelle force un retour de pendule est possible. D'autre part, l'année 2008 a mis en évidence les charges auxquelles doit résister un fournisseur de prévoyance professionnelle afin d'être un partenaire fiable et sûr pour ses clients, également dans les situations extrêmes. Cette année, les différences entre les fournisseurs, qui apparaissaient jusqu'ici sans grande signification connue, sont revenues au premier plan, notamment l'aspect de la sécurité de la fortune de prévoyance confiée. Dans cette situation, l'orientation conséquente et sans compromis de Swisscanto Fondation collective a préservé la sécurité des fonds qui lui sont confiés.

## Saine et robuste

L'évolution des marchés financiers a engendré de fortes, voire de très fortes sous-couvertures pour beaucoup de caisses de pension. Ces caisses sont partiellement confrontées à de sérieuses difficultés. Bien entendu, l'exercice écoulé a également laissé des traces du côté des placements de Swisscanto, provoquant une légère sous-couverture. Mais elle se distingue clairement de la moyenne du marché et des concurrents. Finalement, cela exprime aussi le fait que Swisscanto Fondation collective jouit d'une saine et robuste constitution.

Cet état satisfaisant ne doit rien à la chance ni au hasard. La raison se trouve dans l'application d'une stratégie claire et conséquente: dans notre modèle de gestion, s'appuyant sur de solides partenaires; dans les processus de décisions et de direction, qui fonctionnent aussi parfaitement en situation orageuse, ainsi que dans notre effectif de clients, remarquable du point de vue technique d'assurance.

## Asset Allocation et politique de croissance, éléments centraux et stratégiques

La stratégie de Swisscanto Fondation collective comporte deux éléments centraux essentiels. Le premier est l'allocation des actifs, qui est clairement orientée vers la sécurité de la fortune de prévoyance confiée. Avec une part en actions inférieure à 10%, Swisscanto Fondation collective dispose d'une stratégie de placement apparaissant très conservatrice en

comparaison avec la concurrence. Cette part restreinte en actions doit cependant être considérée en relation avec le fait que le 60% de la fortune de prévoyance est investi dans des catégories de placement conservatives, dont la contribution a été positive en 2008, en l'occurrence les Obligations suisses et l'Immobilier suisse. Le second élément central de notre stratégie est une politique de croissance durable, ayant toujours en point de mire la défense de notre très bonne structure de risque dans notre effectif d'assurés. Cela sert d'une part les intérêts de nos clients existants car une structure de risque saine constitue la condition pour obtenir durablement des primes de risque justes et avantageuses. D'autre part, Swisscanto Fondation collective préserve aussi ses propres intérêts, car de bons résultats techniques contribuent de façon essentielle à une stabilité financière et se répercutent ainsi favorablement sur le degré de couverture. En 2008 également, Swisscanto Fondation collective exhibe un remarquable résultat technique.

## Partenariat éprouvé

Le modèle commercial de Swisscanto Fondation collective s'appuie sur deux solides partenaires: d'une part les Banques Cantonales et leur réseau, qui se chargent du domaine des placements avec beaucoup de professionnalisme et une grande compétence de risque. Lors de cet exercice, cette compétence a contribué de façon essentielle à ce que Swisscanto Fondation collective n'ait pas ressenti les répercussions de différents événements qui ont touché durement d'autres fournisseurs. D'autre part, Swisscanto Fondation collective transmet ses risques techniques à Helvetia Assurances, tout en profitant cependant d'un bon résultat sur les risques. Avec cette relation d'assurance, Swisscanto Fondation collective se décharge d'un risque primordial pour la stabilité financière – et par conséquent pour le degré de couverture – sans devoir renoncer aux opportunités d'un bon résultat sur le risque. En matière de solvabilité, il faut aussi mentionner qu'Helvetia fait partie du groupe de tête des assureurs européens, gage de sa sécurité.

## A nouveau un excellent résultat sur les risques

Swisscanto Fondation collective pouvait déjà présenter l'an dernier un excellent résultat sur les risques. C'est d'autant plus réjouissant d'avoir pu répéter ce résultat en 2008. Il est dû en particulier au résultat de l'invalidité, laquelle est soumise à de plus fortes oscillations naturelles. Bien qu'il n'existe pas d'analyse scientifique fiable dans ce domaine, on peut estimer que la pratique modifiée des offices AI – aux décisions desquelles

les organismes de la prévoyance professionnelle sont notoirement liés – ainsi qu'un changement de la perception générale de la problématique AI en Suisse, ont influencé favorablement le résultat de l'invalidité. Mais la contribution essentielle provient de vous, nos clients: prévention, prise en compte rapide d'une invalidité potentielle, réintégration en temps opportun sont aussi votre mérite en qualité d'employeur et d'employé. Ainsi, vous avez également largement contribué à la santé financière et à la stabilité de Swisscanto Fondation collective. Grâce à ce résultat très positif, nous pourrions abaisser en moyenne les primes de risque en 2009, ce qui démontre en plus le bon état financier de Swisscanto Fondation collective.

#### **Des valeurs à défendre et à respecter**

En tant qu'oeuvre commune des Banques Cantonales de Suisse, nous nous engageons pour des valeurs de qualité, de continuité et pour une politique d'entreprise focalisée sur la sécurité des fonds de prévoyance qui nous sont confiés. Notre objectif est d'être pour nos clients un partenaire fiable, prévisible et loyal dans le domaine de la prévoyance professionnelle. Ce n'est pas exagéré de dire que 2008 fut l'année la plus difficile depuis que la prévoyance professionnelle est obligatoire. Cette année ne s'est pas déroulée sans égale-

ment laisser de traces chez Swisscanto Fondation collective, mais elle demeure saine, robuste et prête pour les défis à venir. Vous méritez ici les remerciements des collaborateurs et des partenaires, car vous avez largement participé à surmonter avec succès les défis de l'année écoulée. A cela s'ajoute aussi la conviction que nous atteindrons ensemble nos objectifs en 2009 également.

Chères clientes, chers clients: sécurité, fiabilité et confiance sont des valeurs rarement aussi importantes que durant des périodes économiques difficiles. A l'avenir, nous mettrons également tout en œuvre pour perpétuer ces valeurs et pour justifier la confiance que vous nous témoignez sous tous rapports. Nous vous remercions cordialement de nous avoir confié votre prévoyance professionnelle!



Rolf Knechtli  
Président du Conseil  
de fondation

Davide Pezzetta  
Directeur  
administratif



# Rétrospective 2008

<b>Effectifs</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>Variation absolue</b>	<b>Variation en %</b>
Capital réglementaire (en CHF Mio.)	3 840	3 627	213	5,9
Nombre de contrats	5 880	5 815	65	1,1
Personnes assurées	50 370	50 153	217	0,4

## Effectifs

Le capital réglementaire a de nouveau légèrement augmenté durant l'exercice sous revue. Le nombre de contrats et le nombre de personnes assurées indiquent également une croissance continue par rapport aux années précédentes.

<b>Cotisations versées</b>	<b>2008 en CHF Mio.</b>	<b>2007 en CHF Mio.</b>	<b>Variation en CHF Mio.</b>	<b>Variation en %</b>
Primes périodiques des employés et des employeurs	399,3	382,4	16,9	4,4
Primes uniques	434,3	478,9	- 44,6	- 9,3
<b>Total</b>	<b>833,6</b>	<b>861,3</b>	<b>- 27,7</b>	<b>- 3,2</b>

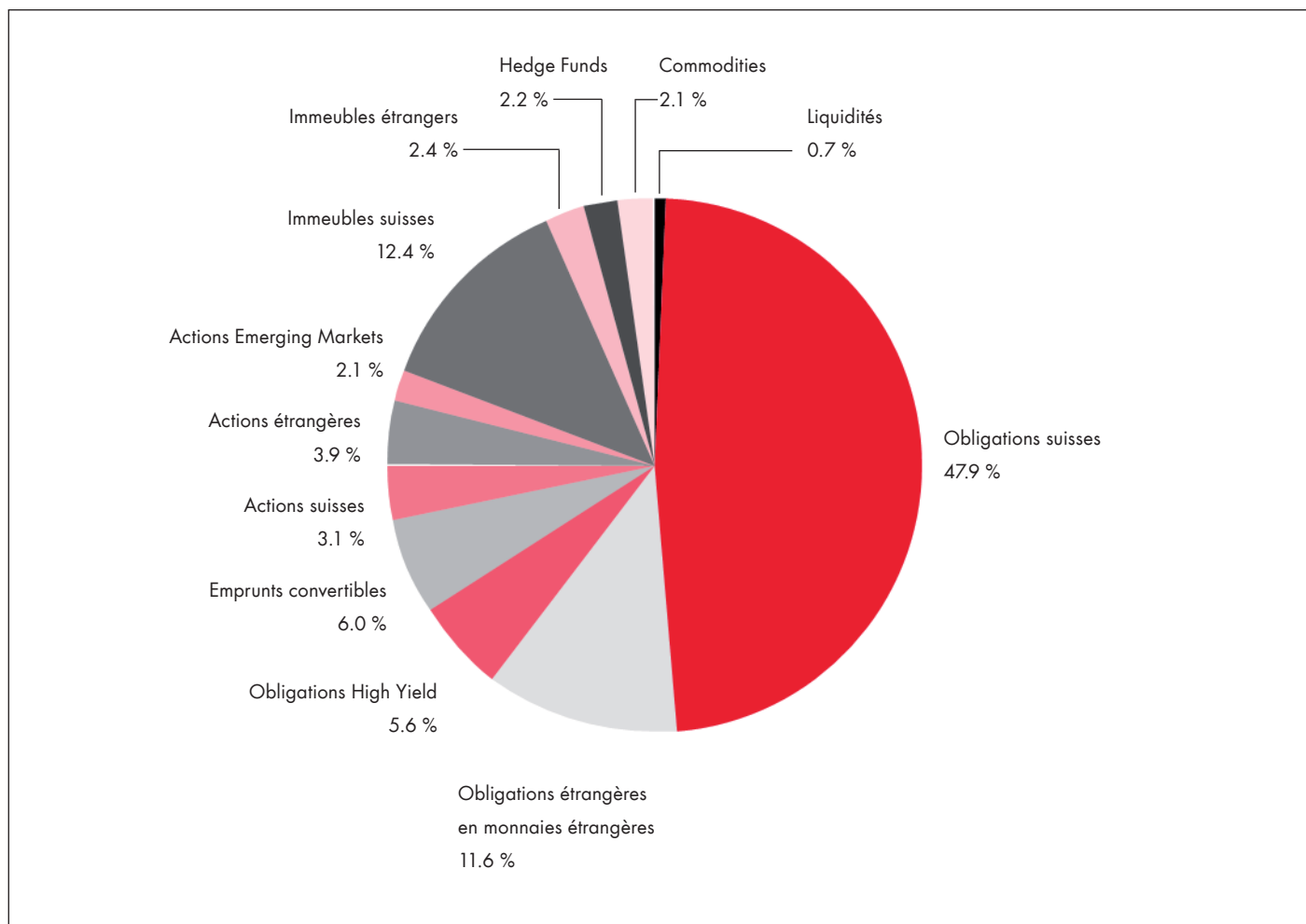
## Cotisations versées

L'augmentation des cotisations périodiques se comporte comme dans les années précédentes. Par contre, la fluctua-

tion plus restreinte des effectifs a induit une légère diminution des primes uniques par rapport à l'année précédente.

# Placements de la fortune et politique de placement

## Asset Allocation



# Rétrospective de la conjoncture et des placements en 2008

## La crise des subprimes atteint l'économie réelle

En 2008, la crise des subprimes a finalement fait trébucher l'économie réelle, particulièrement en octobre et novembre, quand s'est produit un ralentissement global et massif des activités. Les problèmes qui sont apparus sur le marché américain des hypothèques de qualité inférieure ont en définitive violemment débordé sur l'économie réelle au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre. Les grandes économies nationales se sont toutes trouvées en récession et les pays émergents, si résistants jusqu'ici, perdirent leur dynamique, bien que les banques centrales et les gouvernements aient octroyé des rétrocessions d'impôts très étendues, encore jamais vues en matière de politique fiscale et monétaire. En réalité, la croissance de l'économie mondiale a encore atteint 3,5% environ en 2008, alors qu'elle était de 5% l'année précédente. Vers la fin de l'année, l'espoir d'un découplage de l'Europe par rapport à l'Amérique s'envolait et l'économie suisse, en forte croissance jusqu'ici, devait aussi reconnaître qu'une récession serait également difficilement évitable. Grâce à la baisse du prix des matières premières et de l'énergie, les banques d'émission n'ont plus eu besoin de s'inquiéter de l'inflation et purent se consacrer sans retenue à la récession menaçante. Au vu de cette évolution dramatique, les taux directeurs ont chuté globalement aux environs de zéro, à leur plus faible niveau historique.

## La panique s'étend

Au cours du 2<sup>ème</sup> semestre, les conséquences de la crise des subprimes se précipitèrent. Le premier coup de semonce eut lieu le 8 septembre avec la reprise de Fannie Mae et de Freddie Mac par le gouvernement US. Avec la faillite subséquente de Lehman Brothers une semaine plus tard, la spirale négative commença à tourner de plus en plus vite: diverses banques trouvèrent refuge auprès d'une partenaire plus forte, comme par exemple, Merrill Lynch avec la Bank of America; garantie de l'état pour l'assureur AIG; nationalisation du système bancaire islandais; opérations de soutien à l'UBS par la BNS et la Confédération suisse.

Et bien que de nombreuses nouvelles négatives eussent déjà influencé les marchés en raison de pertes continues, rien ne s'arrêta depuis octobre; les marchés s'effondraient véritablement. Toutes les régions furent concernées, y compris les marchés émergents, qui s'étaient encore bien maintenus comparativement durant les six premiers mois. L'Europe enregistrait aussi une moins bonne performance que le Japon et les USA.

Pour les actions, 2008 a été la plus mauvaise année depuis 40 ans. Sur les principales places boursières dans le monde, l'effondrement des cours a atteint jusqu'à 50%. Les titres valorisés et les valeurs peu capitalisées souffrirent plus que la moyenne. Ces dernières en particulier se sont distinguées par un fort effet de levier, de même que par un cycle plus étendu du rendement, ce qui a accentué l'effet dans un environnement dominant. Ces secteurs ont été mis sous pression, en particulier les valeurs liées à la finance et aux matières premières, ainsi que ceux de l'industrie et de la consommation cycliques. Les valeurs non cycliques du domaine de la santé, de l'alimentation, de la droguerie, du commerce de détail, des télécommunications ainsi que de l'approvisionnement se sont mieux comportées.

Les banques centrales et les gouvernements ne purent redonner (entièrement) confiance dans le système financier, malgré leurs actions communes (et extraordinaires) de baisse des taux d'intérêts, le rachat d'actifs douteux, le relèvement de la protection des épargnants et des mesures de sauvetage, les garanties de l'Etat, les injections de capitaux et les programmes conjoncturels pour éviter un effondrement du système financier mondial.

## Niveau record des suppléments pour risque

Dans le marché des obligations, la crise des subprimes, qui s'est répandue de manière explosive, a induit un niveau record des primes de solvabilité (Spreads). Depuis la récession des années 30, jamais les suppléments pour risque entre les emprunts des entreprises et les emprunts étatiques de meilleure qualité n'ont été aussi grands qu'en 2008. A l'époque, le taux d'insolvabilité cumulé sur 5 ans était de 20%. Aujourd'hui, il devrait y avoir 35% de faillites auprès d'instituts ayant un ratio de qualité compris entre AAA et BBB et plus de 50% pour les emprunts disposant d'un ratio inférieur, et on aimerait en raison de ce Spread être encore meilleur que les emprunts d'Etat. C'était avant tout lors du 1<sup>er</sup> trimestre 2008 que les titres des prestataires de services financiers furent nettement sous pression, car le marché reconnaissait que beaucoup d'instituts auraient des problèmes à se refinancer. Avec la nette apparition des nuages noirs dans le ciel de l'économie globale, la performance des emprunts de la branche industrielle se dégrada également fortement au 4<sup>ème</sup> trimestre. Les liquidités sur le marché étaient partiellement si restreintes que même les titres de bonne qualité ne pouvaient se vendre qu'à des cours médiocres. L'inefficience du marché fut particulièrement accentuée en Suisse. Bien que le



portefeuille Obligations de Swisscanto ne comportât pas de positions se soldant par des pertes pour cause de faillite, ni d'engagements dans des valeurs délicates comme CDOs par ex., et ni aucune position auprès de Lehman Brothers, de Washington Mutual, de MBIA ou de Bear Stearns, les produits de placement de Swisscanto n'ont pu se soustraire complètement aux événements du marché.

### **Perspectives moroses pour 2009**

En 2009, l'économie va enregistrer une des pires récessions de l'histoire moderne. Les ventes forcées d'investisseurs en détresse financés par des fonds étrangers, l'effondrement de la demande dans les entreprises d'investissement et dans la consommation des privés, provoquent un grand risque de déflation. La simultanéité de la récession est problématique. Actuellement, il n'existe pratiquement aucun îlot de croissance, ni géographiquement, ni industriellement.

Les profits des entreprises en 2009 resteront nettement en-dessous de la croissance enregistrée de longue date. Mais même en escomptant de fortes baisses des bénéfices, d'attractives évaluations apparaissent pour les actions. En comptant sur une tendance aux bénéfices conservatrice, il résulte une sous-évaluation estimée à environ 65% du marché mondial des actions à fin 2008. Le modèle traditionnel d'évaluation affiche également une nette sous-évaluation de 55%. Beaucoup considèrent encore les actions comme un critère conservatif valable, mais la question se pose toutefois de savoir quelles primes de risques les investisseurs doivent exiger, au milieu de la plus grande crise financière depuis la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, pour réinvestir (trop tôt) dans les actions. De plus, les cotations des actions deviendront en outre à l'avenir le fait de l'économie globale dramatiquement aggravée de l'exploitation continuelle des leviers dans le système financier et des révisions du rendement, qui comme précédemment, sont dominés par des analystes et des entreprises beaucoup trop optimistes. Ces mauvais chiffres sont à vrai dire déjà imprimés dans l'actualité mais comme nous sommes au début de la récession, le marché n'est malgré cela pas capable de voir un redressement ultérieur de l'économie et une amélioration de la situation de profit. Aussi longtemps que la volatilité ne régressera pas, les marchés ne pourront pas progresser durablement. Mais pour cela, il convient d'avoir une stabilisation des marchés du crédit.

Les banques essaieront en outre à l'avenir de renforcer leur base de capital et les conditions d'octroi de crédits pour la

clientèle privée et les entreprises seront renforcées dans ce sens. Les Etats essaieront de stabiliser le système financier et de stimuler la conjoncture. La consommation privée diminuera cependant en bloc, car l'augmentation du taux de chômage et l'insécurité pèseront sur la propension à l'achat des consommateurs. En raison des mauvaises nouvelles continues venant de la part des entreprises et des investissements, le nombre des pertes augmentera, que ce soit dans le domaine des High-Yields ou auprès des débiteurs de mauvaise qualité. En raison, tout comme auparavant, de la grande insécurité qui règne, nous privilégions les titres de haute qualité et misons avant tout sur des emprunts des entreprises sur de nouvelles émissions disposant de primes attractives.

### **Aucune possibilité d'échange**

Les Hedge Funds, les emprunts convertibles et les immobiliers ne purent également résister à l'énorme pression de la crise de confiance. Les Hedge Funds souffrirent plus particulièrement de l'aversion des investisseurs pour les risques élevés et durent supporter des désengagements massifs. Ces grands défis ont engendré en 2008 d'innombrables fermetures de fonds dans la branche des Hedge Funds. Au contraire de nombreuses autres institutions du système financier, beaucoup de managers de Hedge Funds purent réellement bien surmonter les risques opérationnels; le bon grain put clairement être séparée de l'ivraie. Swisscanto y parvint dans cet environnement difficile et fut épargné par le scandale Madoff. Le processus de consolidation continuera cependant en 2009. Le 1<sup>er</sup> trimestre pourrait être marqué par d'autres désengagements, qui ne devraient pas être aussi massifs que ceux du 4<sup>ème</sup> trimestre 2008. Les Assets devraient se stabiliser vers cette tendance, ce qui aurait des répercussions de manière positive sur la performance dans le courant de l'année.

La globalité des placements immobiliers a fait si mauvaise figure en 2008 que les abattements des cours boursiers vis-à-vis des valeurs intérieures en furent le véhicule, malgré également les effondrements massifs des prix de l'immobilier à des niveaux record. Le marché immobilier suisse put apporter la preuve de sa robustesse et montra en outre des prix croissants. Mais avec les signes de récession en Suisse également, il faut escompter une stagnation, voire une baisse partielle des prix en 2009. Un effondrement comme il s'est produit sur les marchés étrangers n'est cependant pas envisageable, du fait des financements restrictifs et de l'absence de bulle spéculative.

# Rapport de la Commission de placement

## Introduction d'Overlay

Swisscanto Fondation collective dispose d'un moyen très innovant concernant la conduite tactique des allocations d'actifs dans les catégories de placement. Après de longs mois de préparation par la Commission de placement en collaboration avec la Direction et avec un processus de contrôle continu par Complementa Investment Controlling AG, le mandat Overlay a pu être initié avec succès le 1<sup>er</sup> juillet 2008 auprès de la Banque Cantonale de Zürich. Le mandat Overlay permet d'une part un «rebalancing» de l'Asset Allocation efficace à peu de frais, sans constante redistribution des placements de base. D'autre part, ce mandat offre un potentiel de rendements supplémentaires pour Swisscanto Fondation collective via la conduite tactique par catégories de placement.

Cette première demi-année peut être qualifiée d'extrêmement fructueuse, car les processus ont très bien fonctionné dès le début entre les partenaires; de plus, les positionnements tactiques activés ont déjà permis un rendement supplémentaire de CHF 6 383 874 durant les six premiers mois.

## Performance globale

L'extraordinaire évolution du marché a aussi laissé des traces dans l'évolution du rendement de Swisscanto Fondation collective. Avec un rendement consolidé de -9% sur les placements, un résultat nettement meilleur que la concurrence a pu être réalisé. Cela se confirme par exemple en comparaison avec le résultat de -9,9% obtenu avec l'indice défensif Pictet-LPP 25 ou le rendement de -13,25% annoncé par le Schweizer PK-Index du Crédit Suisse. La stratégie de placement choisie plutôt défensive, l'habile tactique de gestion de fortune ainsi que l'apport relativement positif des catégories Obligations High Yields et Emprunts convertibles ont finalement contribué à ce bon résultat comparatif.

## Adaptations organisationnelles dans la Commission de placement

La Commission de placement de Swisscanto Fondation collective a connu plusieurs changements au cours de l'année écoulée. Alors qu'en début d'année deux nouveaux membres issus des instituts partenaires, Matthias Wirz (Banque Cantonale bâloise) et Martin Flück (Helvetia Assurances), venaient grossir ses rangs, la Commission de placement était complétée en milieu d'année par un nouveau membre externe; en la personne de Hendrik van der Bie de IFR Asset Management et auprès de Complementa auparavant, un spécialiste confirmé en matière de placement a pu être trouvé pour cette tâche.

Sous la nouvelle direction de Iwan Deplazes (Banque Cantonale zurichoise), un team probant de spécialistes en placement s'est formé pour s'occuper des tâches très exigeantes d'exploitation et de surveillance des actifs.

## Introduction d'un Investment Controlling indépendant

Dernièrement, un Investment Controlling indépendant a été introduit au début du 4<sup>ème</sup> trimestre dans l'optique d'une «good governance». Ce contrôle sera exercé par la Maison Complementa Investment Controlling AG.

## Bilan

Tous ces développements témoignent d'une année 2008 riche en événements et en travail. En même temps que la conclusion de tout ce travail, nous pouvons commencer la nouvelle année avec la certitude d'avoir mis en place une organisation de placement professionnelle en toute circonstance, testée par la crise, qui sera à l'avenir également à la hauteur des grandes exigences de nos clients.

# Rétrospective Overlay 2008

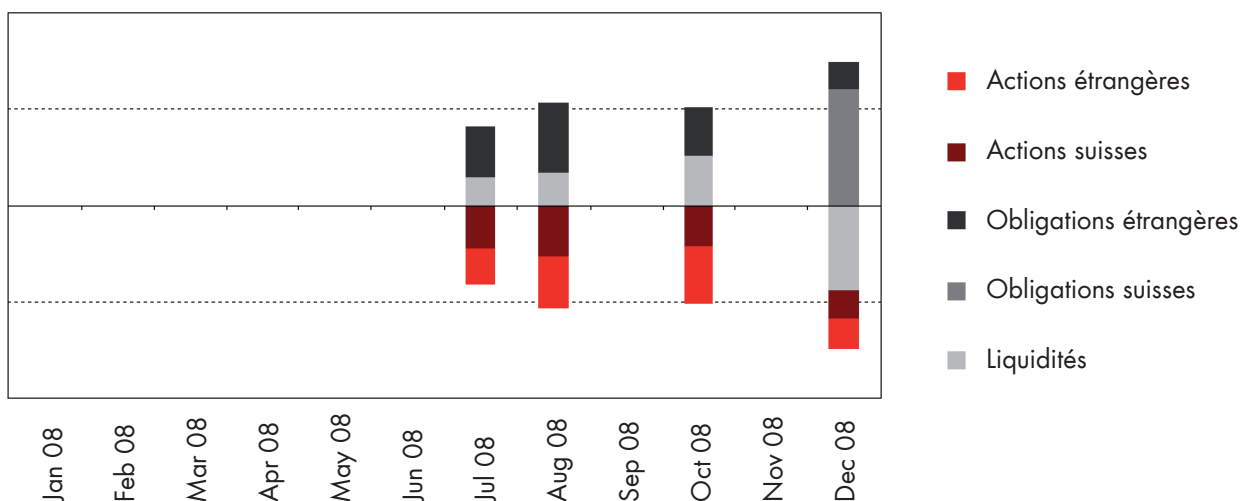
## Appréciation des résultats tactiques

Depuis le début du mandat Overlay le 1<sup>er</sup> juillet 2008, une plus-value de CHF 6 383 874 (0,18% de la fortune totale) a été obtenue.

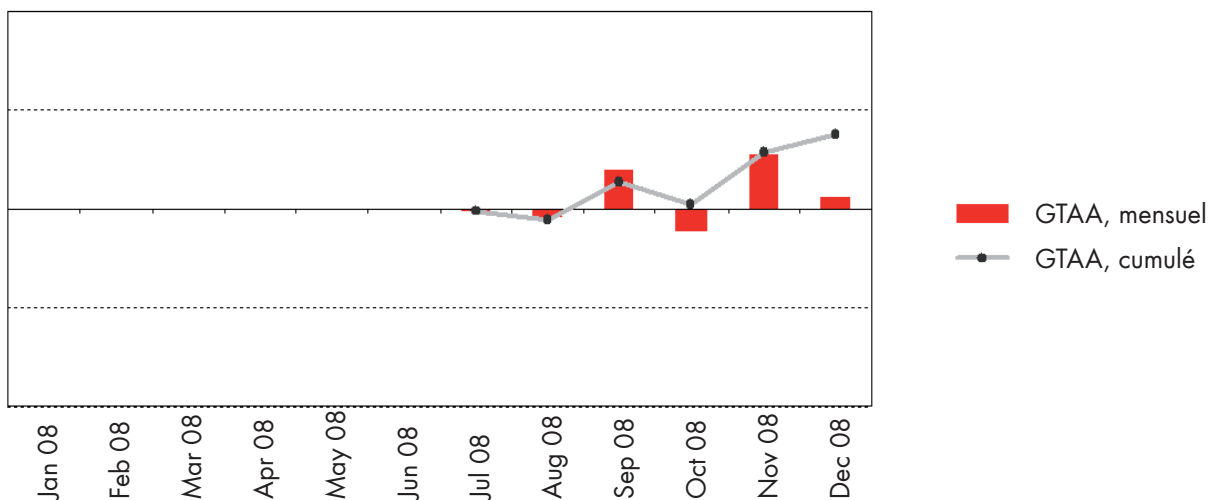
Cet accroissement de la performance de l'Asset Allocation tactique est dû en grande partie au fait que la majorité des marchés des actions a été sous-évaluée durant la période sous revue, ce qui signifie, dans les mandats Overlay, qu'il faut vendre des actions Futures pour acheter des obligations Futures. La performance extraordinairement médiocre des marchés des actions durant le deuxième semestre a donc engendré un substantiel bénéfice.

Le positionnement tactique a été modifié plusieurs fois durant la période sous revue. Dans cet environnement de marché particulièrement volatile, le modèle d'Asset Allocation quantitatif (GLOCAP) a laissé entrevoir chaque jour des rendements potentiels dans les différentes classes d'actifs. Les positions tactiques ont ainsi été modifiées 3 à 4 fois par mois, ce qui a pu se faire de manière avantageuse par la conversion de Futures. Par contre, le tableau général négatif n'a que peu changé. Durant toute la période, les actions ont été plutôt sous-évaluées, les obligations plutôt surévaluées.

Positionnement en % de la fortune totale



Performance en % de la fortune totale



# Perspectives Overlay 2009

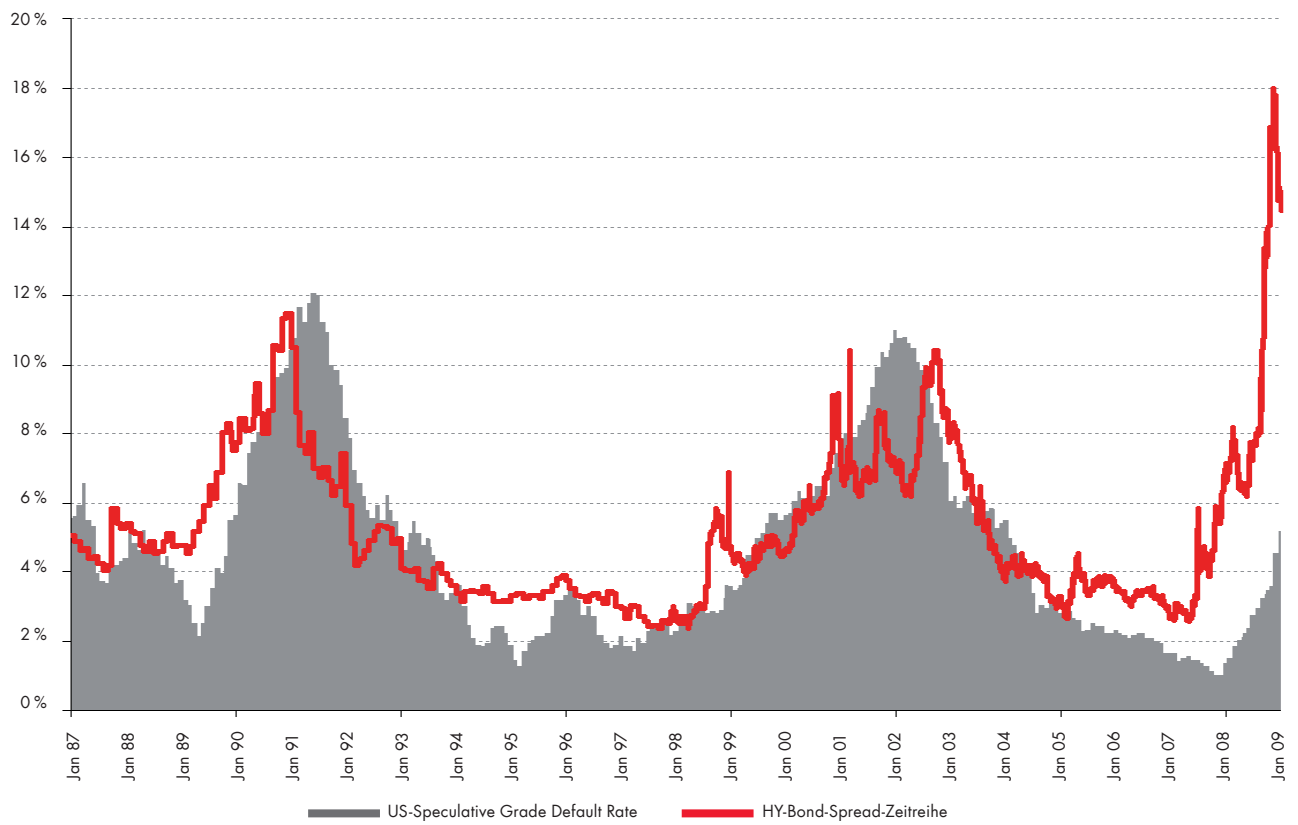
Dans le cadre du marché économique fondamental, l'Asset Allocation quantitatif GLOCAP présente un sombre tableau en début d'année 2009.

Il résulte en première ligne des gros suppléments de primes pour les risques de crédit. Car malgré les vastes mesures monétaires instituées par les banques d'émission et malgré les interventions politiques de soutien, souvent mal coordonnées, de la communauté internationale, la stimulation sensible attendue dans le marché des crédits ne s'est pas produite. Les possibilités restreintes de financement des entreprises se reflètent dans la hauteur persistante des primes pour risque de crédit sur le marché des capitaux et dans la disposition toujours faible des banques à attribuer des crédits.

Le tableau est adouci par une lueur d'espoir conjoncturel sous forme d'une courbe d'intérêt devenue plus raide; avant cet arrière-plan de mouvements vécus récemment dans les taux d'intérêt, la dynamique actuelle sur la structure des intérêts pourrait cependant indiquer aussi la correction d'une «exagération». Il subsiste une grande insécurité sur l'étendue et les conséquences possibles de la crise économique mondiale.

La crise momentanée trouve son origine dans le système financier, dont le fonctionnement est indispensable pour une économie à forte croissance. C'est pourquoi la guérison complète de la crise bancaire constitue une condition nécessaire (mais pas suffisante) pour une amélioration des perspectives. L'approvisionnement des banques en liquidités semble être actuellement assuré grâce à l'intervention des Etats, mais l'apport de capitaux propres demeure encore critique.

L'évaluation du marché économique fondamental pour les prochaines années dépend inévitablement du développement des suppléments d'intérêts dans les marchés du crédit. Une disponibilité accrue des partenaires du marché à prendre en charge les risques de crédit serait un signe positif. Cela s'accompagnera d'une amélioration des perspectives conjoncturelles. Toutefois, ce n'est momentanément pas un cadre favorable pour augmenter la part des placements porteurs de risque.

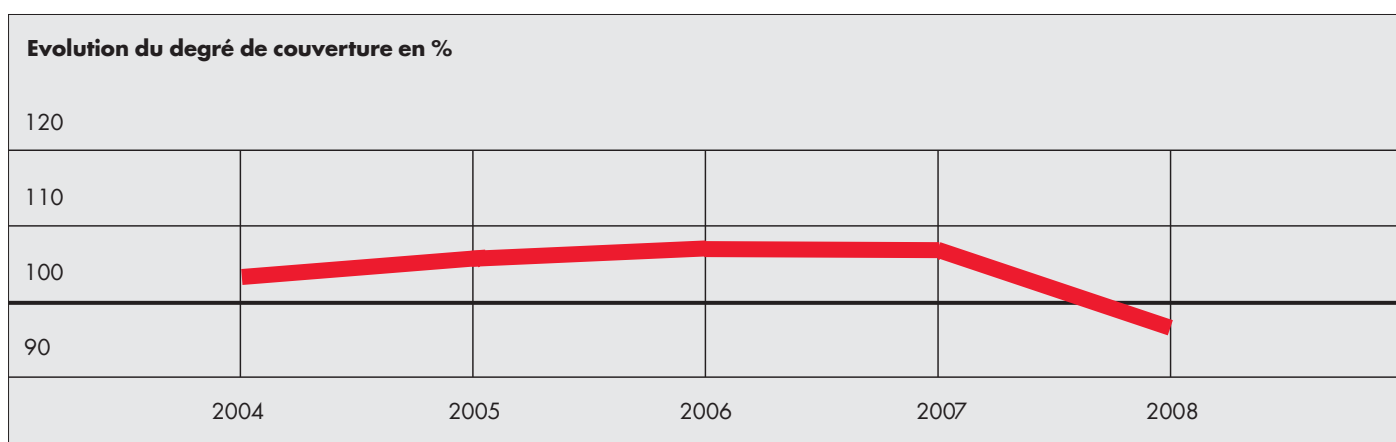


Le décalage manifeste entre le Spread de risque de crédit et le taux de faillite effective n'admet que deux solutions: ou bien les faillites réelles augmenteront, ou bien le Spread de risque de crédit diminuera.

# Evolution du degré de couverture

Avec les dramatiques retraits des marchés financiers en arrière-plan, la politique de placement de Swisscanto Fondation collective, axée sur la stabilité, a de nouveau fait ses preuves. Le degré de couverture a diminué de 11,2% par rapport à la fin de l'année précédente pour atteindre 95,1%, montrant ainsi une légère sous-couverture de Swisscanto Fondation collec-

tive. On peut considérer que c'est un très bon résultat en regard de l'évolution des marchés financiers. En comparaison avec le marché et la concurrence, Swisscanto Fondation collective se situe parmi les meilleurs fournisseurs de Suisse en ce qui concerne la stabilité financière.



# Compte annuel 2008

Bilan au 31 décembre 2007 et 2008	<b>16</b>
Compte d'exploitation	<b>18</b>
Annexe au compte annuel	<b>21</b>

# Bilan au 31 décembre 2007 et 2008

## Actifs

	<b>31.12.2008</b> en CHF	<b>31.12.2007</b> en CHF
<b>Placements de la fortune</b>		
Liquidités	290 795 165.03	191 326 688.63
Créances	51 893 777.46	26 176 885.00
Placements des capitaux	3 461 936 343.99	3 810 505 096.40
Liquidités stratégiques	28 310 834.94	0.00
Placements collectifs Obligations	2 297 196 236.71	2 323 413 953.90
Placements collectifs Emprunts convertibles	211 741 025.69	241 767 759.45
Placements collectifs Actions	272 833 874.77	501 289 748.70
Placements collectifs Immeubles	524 535 296.12	543 551 105.20
Placements collectifs Hedge Funds	78 971 075.76	94 695 529.15
Placements collectifs Commodities	48 348 000.00	105 787 000.00
<b>Total Placements de la fortune</b>	<b>3 804 625 286.48</b>	<b>4 028 008 670.03</b>
<b>Compte de régularisation des actifs</b>	<b>25 450 626.00</b>	<b>22 142 178.65</b>
<b>Placements individuels</b>	<b>90 229 983.56</b>	<b>105 434 107.81</b>
<b>Total Actifs</b>	<b>3 920 305 896.04</b>	<b>4 155 584 956.49</b>



## Passifs

	31.12.2008 en CHF	31.12.2007 en CHF
<b>Obligations</b>		
Prestations de libre passage et rentes	34 007 348.00	37 851 281.24
Autres obligations	25 057 724.77	26 598 066.68
<b>Total obligations</b>	<b>59 065 072.77</b>	<b>64 449 347.92</b>
<b>Compte de régularisation passif</b>	<b>52 471 399.55</b>	<b>54 942 374.08</b>
<b>Réserves de contributions de l'employeur</b>	<b>65 328 487.62</b>	<b>57 849 289.77</b>
<b>Capitaux de prévoyance et réserves techniques</b>		
Capital de prévoyance des assurés actifs	3 840 019 868.20	3 627 170 062.60
Réserves techniques	94 335 410.69	116 892 749.76
<b>Total capitaux de prévoyance et réserves techniques</b>	<b>3 934 355 278.89</b>	<b>3 744 062 812.36</b>
<b>Réserve de fluctuation des cours</b>	<b>0.00</b>	<b>234 281 132.36</b>
<b>Capital de la Fondation, fonds libres</b>		
Situation en début de la période		0.00
Excédent des produits	- 190 914 342.79	0.00
<b>Total sous-couverture</b>	<b>- 190 914 342.79</b>	<b>0.00</b>
<b>Total Passifs</b>	<b>3 920 305 896.04</b>	<b>4 155 584 956.49</b>

# Compte d'exploitation

	2008 en CHF	2007 en CHF
<b>Cotisations et apports ordinaires et autres</b>	<b>472 922 376.09</b>	<b>400 151 599.75</b>
Cotisations salariés et employeurs	0.00	382 350 617.20
Cotisations salariés	183 783 135.10	0.00
Cotisations employeurs	215 545 773.29	0.00
Cotisations de tiers	1 395 346.20	0.00
Primes uniques et sommes de rachat	53 064 321.90	0.00
Apports dans les réserves de contributions de l'employeur	16 962 707.10	15 893 786.20
Subsides du Fonds de garantie	2 171 092.50	1 907 196.35
<b>Prestations d'entrée et nouveaux contrats</b>	<b>434 297 288.11</b>	<b>478 869 012.04</b>
Prestations de libre passage	301 352 660.19	0.00
Versements pour la propriété du logement/divorce	8 379 973.70	0.00
Primes de nouveaux contrats	124 564 654.22	0.00
<b>Apports de cotisations et prestations d'entrée</b>	<b>907 219 664.20</b>	<b>879 020 611.79</b>
<b>Prestations réglementaires</b>	<b>- 205 245 438.25</b>	<b>- 186 199 596.35</b>
Rentes de vieillesse	- 24 017 475.00	- 20 036 634.45
Rentes de survivants	- 4 326 283.15	- 3 773 577.00
Rentes d'invalidité	- 21 970 542.50	- 21 540 417.25
Autres prestations réglementaires	- 2 417 102.25	- 2 354 660.15
Prestations en capital à la retraite	- 137 671 815.70	- 118 765 707.45
Prestations en capital au décès et à l'invalidité	- 14 842 219.65	- 19 728 600.05
<b>Prestations hors règlement</b>	<b>0.00</b>	<b>- 184 776.15</b>
<b>Prestations de sortie et résiliations de contrats</b>	<b>- 537 090 153.38</b>	<b>- 531 688 640.70</b>
Prestations en cas de sortie/résiliations de contrats	- 504 776 333.48	- 503 680 339.35
Versements anticipés pour la propriété du logement/divorce	- 32 313 819.90	- 28 008 301.35
<b>Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés</b>	<b>- 742 335 591.63</b>	<b>- 718 073 013.20</b>
<b>Dissolution/Constitution de capitaux de prévoyance, réserves techniques et réserves de contributions</b>	<b>- 213 660 465.94</b>	<b>- 197 458 576.54</b>
+/- Dissolution/Constitution de capital de prévoyance des assurés actifs	- 115 871 657.75	- 112 831 352.60
+/- Dissolution/Constitution de provisions techniques	3 684 097.16	2 337 220.58
- Rémunération du capital de prévoyance	- 94 616 478.10	- 81 879 491.01
+/- Dissolution/Constitution de réserves de contributions	- 6 856 427.25	- 5 084 953.51
<b>Produit de prestations d'assurance</b>	<b>122 302 669.42</b>	<b>92 543 771.10</b>
Prestations d'assurance	68 011 670.15	71 065 332.35
Surplus de bénéficiaires des assurances	54 290 999.27	21 478 438.75
<b>Charges d'assurance</b>	<b>- 132 678 868.75</b>	<b>- 130 304 524.25</b>
Primes d'assurance	- 130 659 305.55	- 128 370 821.40
Cotisations au fonds de garantie	- 2 019 563.20	- 1 933 702.85
<b>Résultat net de l'activité d'assurance</b>	<b>- 59 152 592.70</b>	<b>- 74 271 731.10</b>

	<b>2008 en CHF</b>	<b>2007 en CHF</b>
<b>Résultat net des placements</b>	<b>- 353 310 140.86</b>	<b>50 495 168.51</b>
Produits des liquidités stratégiques	- 9 739 313.61	0.00
Produits des obligations	33 180 067.21	- 8 943 114.08
Produits des emprunts convertibles	- 40 750 675.97	12 151 437.64
Produits des actions	- 250 192 133.86	43 739 201.35
Produits des immeubles	- 30 554 304.86	- 24 882 512.02
Produits des Hedge Funds	- 15 459 616.26	2 320 775.01
Produits des Commodities	- 36 584 206.08	26 979 539.62
<b>Total produits des placements</b>	<b>- 350 100 183.43</b>	<b>51 365 327.52</b>
Produits d'intérêt des avoirs bancaires	1 216 482.48	1 297 620.75
Produits d'intérêt des créances	429 947.07	684 136.04
Charges d'intérêt pour fonds de tiers	- 2 715 732.60	- 2 331 148.76
Charges d'intérêt pour réserves de contributions de l'employeur	- 622 770.60	- 399 172.30
Charges pour l'administration des placements	- 1 517 883.78	- 121 594.74
<b>Total produits des autres actifs et de fonds de tiers</b>	<b>- 3 209 957.43</b>	<b>- 870 159.01</b>
<b>Compte d'exploitation partiel pour placements individuels</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Produits des placements individuels	- 16 326 198.01	1 369 574.35
Frais pour l'administration des placements	- 142 869.50	- 150 658.25
<b>Résultat net des placements individuels</b>	<b>- 16 469 067.51</b>	<b>1 218 916.10</b>
Frais d'administration	- 42 504.65	- 44 696.90
Rémunération du capital de prévoyance	- 2 361 669.75	- 1 913 354.64
Dissolution/Constitution des réserves techniques	18 873 241.91	739 135.44
<b>Autres produits</b>	<b>787 617.53</b>	<b>630 934.45</b>
Produits de prestations fournies	472 186.13	309 604.75
Autres produits	315 431.40	321 329.70
<b>Frais d'administration</b>	<b>- 13 520 359.12</b>	<b>- 14 208 655.40</b>
Frais d'administration	- 13 388 296.77	- 14 009 879.85
Frais pour marketing et publicité	- 132 062.35	- 198 775.55
<b>Excédent des produits avant constitution/ dissolution de la réserve de fluctuation des cours</b>	<b>- 425 195 475.15</b>	<b>- 37 354 283.54</b>
Dissolution de la réserve de fluctuation des cours	234 281 132.36	37 354 283.54
<b>Excédent de charges</b>	<b>- 190 914 342.79</b>	<b>0.00</b>



# Annexe au compte annuel

Bases et organisation	<b>22</b>
Nature de l'application du but	<b>25</b>
Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence	<b>26</b>
Risques techniques d'assurance/Couverture des risques/ Degré de couverture	<b>27</b>
Explications relatives aux placements et au résultat net des placements	<b>31</b>
Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation	<b>41</b>
Exigences de l'autorité de surveillance	<b>42</b>
Autres informations relatives à la situation financière	<b>43</b>
Rapport de l'organe de contrôle	<b>44</b>

# Bases et organisation

## Forme juridique et but

Swisscanto Fondation collective des Banques Cantonales est une fondation collective créée par l'Union des Banques Cantonales suisses et Patria, Société mutuelle suisse d'assurances sur la vie (dès septembre 2006 Helvetia Société suisse d'assurances sur la vie SA) conformément aux art. 80ss du Code civil suisse (CC). Son objectif est de fournir aux salariés et salariées ainsi qu'aux employeurs une prévoyance obligatoire et facultative conforme à la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP).

La Fondation poursuit notamment son but en gérant l'épargne de chaque œuvre de prévoyance constituée, en fonction des moyens mis à disposition et du règlement particulier à chaque entreprise. De plus, la Fondation conclut avec Helvetia Société suisse d'assurances sur la vie SA à Bâle un contrat pour l'assurance du risque et des rentes viagères.

## Enregistrement LPP et fonds de garantie

Registre pour la prévoyance professionnelle  
Fonds de garantie LPP

N° 680.714  
N° C1 11

## Indication concernant les actes et le règlements

Acte de fondation

Règlement des placements

Règlement pour la liquidation partielle

Règlement des réserves

Règlement électoral

Règlement d'organisation

Règlement de prévoyance

25.06.1973, dernière révision: 12.12.2007

21.12.2005 ainsi que l'avenant du 04.05.2006

01.11.2006

en suspens

01.01.2005

01.06.2005

individuellement selon chaque œuvre de prévoyance

La gestion administrative de la Fondation est du ressort de Helvetia Société suisse d'assurances sur la vie SA (anciennement Patria Société Suisse d'assurances sur la vie). La convention de direction des affaires du 28.12.2004 entre la

Fondation et Helvetia Société suisse d'assurances sur la vie SA règle les tâches, les compétences et les responsabilités des personnes mandatées à la gestion administrative.

## Experts, organe de contrôle, conseillers, autorité de surveillance

Expert en prévoyance professionnelle	Beratungsgesellschaft für die zweite Säule SA, Bâle
Organe de contrôle	OBT SA, Zurich
Investment-Controlling	Complementa Investment-Controlling SA, St-Gall
Autorité de surveillance	Office fédéral des Assurances sociales, Berne

## Organe de gestion / Droit à la signature

Les membres du Conseil de fondation et les autres personnes autorisées à signer signent collectivement à deux.

<b>Conseil de fondation</b>	<b>Représentants des employeurs</b> Rolf Knechtli Président Adrian Beeli Membre Carina Hörler Membre (dès le 1.1.2008) Eduard Gasser Membre Beatrice Livers Membre Urs Saxer Membre  <b>Représentants des salariés</b> Fredy Schläpfer Vice-président Claudia Breitenstein Membre Mirco Calzolari Membre Urs Christen Membre Beat Kempter Membre Jürg Stalder Membre  <b>Assesseeurs sans droit de vote</b> Hanspeter Hess Donald Desax Beat Müller Jean-Daniel Neuenschwander
<b>Commission de placement</b>	Iwan Deplazes Président Matthias P. Wirz Vice-président Martin Flück Membre (dès le 1.1.2008) Herbert Joss Membre Hendrik van der Bie Membre (dès le 1.1.2008)
<b>Personnes autorisées à signer</b>	Davide Pezzetta Directeur administratif Rosmarie Champion Responsable comptabilité Leo A. Degen Responsable du service conseil René Eggimann Responsable du service juridique Fritz Häsler Responsable du service à la clientèle Dietrich Werner Hedinger Responsable du service à la clientèle Roland Kaufmann Responsable marketing Daniel Rossi Responsable Fondation de libre passage Christoph Schneider Responsable du service juridique Swiss-canto Claude Schreiber Responsable Key Accounts et Underwriting

## Employeurs affiliés

	2008 Nombre	2007 Nombre
Effectif à la fin de l'exercice précédent	5815	5422
Entrées	182	565
Sorties	- 117	- 172
<b>Effectif à la fin de l'exercice sous revue</b>	<b>5880</b>	<b>5815</b>

## Membres actifs et rentiers

Assurés actifs	2008 Nombre	2007 Nombre
Effectif à la fin de l'exercice précédent	50 153	49 356
Entrées	2 745	2 461
Sorties	- 2 528	- 1 664
<b>Effectif à la fin de l'exercice sous revue</b>	<b>50 370</b>	<b>50 153</b>

Bénéficiaires de rentes	31.12.2008 Nombre	Evolution Nombre	31.12.2007 Nombre
Rentes de vieillesse	2381	236	2145
Rentes pour enfants de retraités	19	- 1	20
Rentes d'invalidité	1768	- 75	1843
Rentes pour enfants d'invalides	470	- 122	592
Rentes de conjoints	483	40	443
Rentes d'orphelin	187	2	185
<b>Total</b>	<b>5308</b>	<b>80</b>	<b>5228</b>



# Nature de l'application du but

Le but de la Fondation est atteint lorsque les employeurs adhèrent à la Fondation par un contrat d'affiliation. Lors de la conclusion de ce contrat d'affiliation, une œuvre de prévoyance se constitue.

## Explications relatives aux plans de prévoyance

Chaque caisse de prévoyance dispose d'un propre plan de prévoyance dans le cadre de la prévoyance professionnelle obligatoire. Les prestations de vieillesse reposent sur la primauté des cotisations, les prestations de risque sur la primauté des cotisations ou la primauté des prestations selon l'œuvre de prévoyance et les prestations concernées.

## Financement, méthode de financement

Le financement est régi séparément pour chaque œuvre de prévoyance. Les charges de prévoyance sont financées essentiellement par les salariés et l'employeur, ce dernier devant en supporter au minimum 50%.

## Autres informations concernant l'activité de prévoyance

Quelques œuvres de prévoyance disposent de placements individuels de la fortune (nommés placements individuels). Les modalités y relatives sont régies par des dispositions contractuelles distinctes et réglementaires de Swisscanto Fondation collective.

	2008	2007
Nombre d'œuvres de prévoyance avec placements individuels	34	34

# Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence

## Confirmation sur la présentation des comptes selon la Swiss GAAP RPC 26

La présentation des comptes s'appuie sur les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC 26 dans leur version du 01.01.2004.

Les dispositions suivantes de Swiss GAAP RPC 26 sont appliquées depuis le 1.1.2008:

- répartition des cotisations et apports entre salariés et employeurs,
- présentation séparée des versements anticipés pour la propriété du logement et les divorces, des apports uniques et des sommes de rachat.

L'année précédente, l'excédent des risques a été pris en considération correspondant au flux monétaire. Cette année, il s'agit d'une prise en compte proportionnelle à la période sur la base des résultats.

## Principes comptables et d'évaluation

### Principes comptables

Le rapport annuel se compose du bilan, du compte d'exploitation et de l'annexe. Il tient compte des chiffres de l'année précédente.

L'annexe comprend des informations complémentaires ainsi que des explications sur les placements, le financement et les différents postes du bilan et du compte d'exploitation.

Les événements survenus après la date de clôture du bilan ne doivent être mentionnés que s'ils influent sensiblement sur l'appréciation de la situation de l'institution de prévoyance.

D'autre part, les articles 957 à 964 du Code des obligations concernant la comptabilité commerciale sont valables.

### Principes d'évaluation

Liquidités

Instruments boursiers non traditionnels tels que les Futures

Instruments boursiers non traditionnels tels que les avances sur devises et les SWAPS

Conversion des valeurs en monnaies étrangères

Créances

Droits

Comptes de régularisation actifs

Placements individuels

Valeur nominale

Valeur du marché

Valeur de renouvellement au jour du bilan

Cours du jour

Valeur nominale, déduction faite de la provision pour dépréciation

Valeur du marché

Valeur nominale

Valeur du marché

# Risques techniques d'assurance/Couverture des risques/ Degré de couverture

## **Nature de la couverture des risques, réassurances**

La Fondation a conclu un contrat d'assurance vie collective avec Helvetia Société d'assurances sur la vie SA, Bâle, pour la couverture des risques techniques d'assurance décès et invalidité ainsi que pour le rachat de prestations de vieillesse.

La Fondation est preneur d'assurance et bénéficiaire. Un écart entre les prestations de vieillesse selon le plan de prévoyance et les conditions du contrat d'assurance est pris en charge par la Fondation. Le financement de la différence s'opère avec un montant pour le rachat des rentes de vieillesse (valeur actuelle de ces rentes selon le système de répartition).

## **Explication des actifs et passifs de contrats d'assurance**

Toutes les rentes sont réassurées. Le capital de couverture pour les rentes, non inscrit au bilan, s'élève au total à CHF 888 980 000 (année précédente CHF 848 370 000).

## Développement et rémunération des avoirs d'épargne en primauté des cotisations

	2008 en CHF	2007 en CHF
Avoirs d'épargne à la fin de l'année précédente	3 627 170 063	3 430 545 864
Cotisations d'épargne	287 820 120	270 635 624
Apports de libre passage, montant de rachat et nouveaux contrats	493 319 554	476 554 134
Primes d'épargne AI	11 015 027	10 358 546
Prestations de libre passage en cas de sortie et de résiliation de contrat	- 495 748 313	- 491 144 461
Versements anticipés pour la propriété du logement/divorce	- 32 313 820	- 28 008 301
Résiliation en cas de départ à la retraite, de décès ou d'invalidité	- 148 220 911	- 125 564 189
Taux d'intérêt du capital de prévoyance	96 978 148	83 792 846
<b>Avoirs d'épargne à la fin de l'exercice sous revue</b>	<b>3 840 019 868</b>	<b>3 627 170 063</b>
Taux d'intérêt du capital de prévoyance, part LPP	2.75 %	2.50 %
Taux d'intérêt du capital de prévoyance, part subrogatoire	2.75 %	2.50 %

## Total des avoirs de vieillesse selon la LPP

	31.12.2008 en CHF	31.12.2007 en CHF
Avoirs de vieillesse selon la LPP (compte témoin)	2 283 246 169	2 216 392 601
Taux minimal LPP	2.75 %	2.50 %

### Résultat du dernier rapport d'expertise technique

Dans son rapport technique succinct au 31.12.2008 daté du 5.2.2009, l'expert en prévoyance professionnelle arrive aux conclusions suivantes:

Bien qu'il n'existe pas encore de règlement pour les réserves, nous pouvons confirmer, en se basant sur la structure technique spéciale de la Fondation, que tous les risques techniques assurés sont couverts à 100% sur une base individuelle et que les réserves techniques sont suffisamment dotées. La capacité de risque technique de la Fondation peut ainsi être jugée de bonne à très bonne.

Par suite de l'évolution négative des marchés des capitaux, la capacité de risque technique sur les placements est actuellement limitée en raison de la sous-couverture existante.

Des réserves suffisantes (à charge du degré de couverture) ont été constituées pour le financement des frais de gestion. Sur la base de la situation financière de la Fondation au 31.10.2008, aucune mesure d'assainissement ne doivent être prises pour l'instant. Par ailleurs, la situation financière de la Fondation n'a pas fondamentalement changé jusqu'au 31.12.2008.

En tant qu'expert reconnu en matière de prévoyance professionnelle, nous pouvons confirmer, sur la base des indications techniques disponibles et des modifications intervenues au cours des 12 derniers mois, que la Fondation peut également à l'avenir remplir ses obligations.

## Bases techniques et autres hypothèses significatives sur le plan actuariel

Selon les calculs effectués par l'expert le 24 janvier 2008, le financement des futures mises à la retraite doit être provision-

né. Les taux de conversion selon les prescriptions minimales légales et selon le contrat de réassurance servent de bases techniques.

Composition des réserves techniques	2008 en CHF	2007 en CHF
<b>Réserves techniques du Pool</b>		
Réserves techniques de la Fondation	18 206 000	9 306 000
Fonds libres des œuvres de prévoyance affiliées	17 016 418	15 912 350
Fonds libres provenant de mesures spéciales antérieures	35 274 302	41 944 066
Dépôt de surplus de bénéfice des œuvres de prévoyance affiliées	23 373 974	28 634 074
Excédents individuels des œuvres de prévoyance affiliées	2 754 058	3 450 720
<b>Total des réserves techniques du Pool</b>	<b>96 624 753</b>	<b>99 247 210</b>
<b>Réserves techniques pour les placements individuels de la fortune</b>		
Fonds libres des œuvres de prévoyance affiliées	9 975 331	9 997 787
Dépôt de surplus de bénéfice des œuvres de prévoyance affiliées	1 118 192	613 586
Fonds libres provenant de mesures spéciales antérieures	901 066	900 407
Réserves pour fluctuation des cours des œuvres de prévoyance affiliées	0	6 133 760
Excédent de charges des œuvres de prévoyance affiliées	- 14 283 931	0
<b>Sous-couverture/Réserves techniques des placements individuels</b>	<b>- 2 289 342</b>	<b>17 645 540</b>
<b>Total des réserves techniques</b>	<b>94 335 411</b>	<b>116 892 750</b>

## Modification des bases techniques et hypothèses

Il n'y a aucune modification par rapport à l'année précédente.

## Réserves de contributions de l'employeur avec renonciation d'utilisation

Les dispositions réglementaires de la Fondation Swisscanto prévoient que, en cas d'insuffisance de couverture, l'employeur peut fournir des contributions dans les réserves de contributions de l'employeur avec renonciation d'utilisation. Au 31.12.2008., des œuvres de prévoyance avec placement individuel de la fortune présentent une sous-couverture en raison de l'évolution des marchés de capitaux. Dans ce cas, certains employeurs ont partiellement renoncé à disposer de ces réserves.

## Degré de couverture selon l'art. 44 OPP2

	31.12.2008 en CHF	31.12.2007 en CHF
Actifs au bilan	3 920 305 896	4 155 584 956
Placements individuels de la fortune	- 90 229 984	- 105 434 108
Obligations et comptes de régularisation	- 111 536 472	- 119 391 722
Obligations Placements individuels de la fortune	639 824	43 298
<b>Fortune de prévoyance disponible</b>	<b>3 719 179 264</b>	<b>3 930 802 424</b>
Capital de prévoyance des assurés actifs	3 840 019 868	3 627 170 063
Réserve de contributions de l'employeur	65 328 488	57 849 290
Réserves techniques	94 335 411	116 892 750
<b>Capitaux de prévoyance et réserves techniques</b>	<b>3 999 683 767</b>	<b>3 801 912 102</b>
<b>Capitaux de prévoyance et réserves techniques des placements individuels de la fortune</b>		
Capital de prévoyance des assurés actifs	- 88 620 605	- 84 700 113
Réserves techniques	2 289 342	- 17 645 540
Réserves de contributions de l'employeur	- 3 258 897	- 3 045 158
<b>Capitaux de prévoyance et réserves techniques du Pool</b>	<b>3 910 093 607</b>	<b>3 696 521 292</b>
<b>Degré de couverture</b>	<b>95.1%</b>	<b>106.3 %</b>

### Degré de couverture

La Fondation est en situation de sous-couverture au 31.12.2008.

La sous-couverture est exclusivement occasionnée par les pertes sur les marchés de capitaux.

L'expert confirme en particulier que les causes possibles suivantes pour une sous-couverture peuvent être exclues:

- Financement insuffisant
- Non-respect de modifications des conditions cadre de technique d'assurance
- Evolution négative des risques
- Réassurance des risques insuffisante
- Adaptations des prestations conformément au plan, sans garantie du financement
- Couverture lacunaire des obligations de prestations

Dans son rapport de novembre 2008, l'expert en caisses de pension de la Fondation atteste explicitement d'un cadre favorable concernant les risques techniques assurés.

- Réassurance individuelle complète de l'ensemble des risques assurés en cas de décès et d'invalidité, ainsi que du risque de renchérissement selon la LPP
- Réassurance complète du risque de longévité
- Aucune obligation par rapport aux rentiers
- Très grande stabilité au niveau des plans et du financement grâce à un grand effectif d'assurés

Le degré de couverture, les résultats des placements et la capacité de risque sont actuellement surveillés et constamment rapportés au Conseil de fondation, à l'expert en caisses de pension et à la Commission de placement. C'est ainsi la garantie de reconnaître d'autres développements suffisamment tôt pour pouvoir prendre les mesures nécessaires.

# Explications relatives aux placements et au résultat net des placements

## **Organisation de l'activité de placement, règlement de placement**

L'organisation de l'activité de placement de la Fondation collective Swisscanto est réglée dans le Règlement de placement. L'organisation relative aux placements est confiée au Conseil de fondation, à la Commission de placement, à la Direction, aux gestionnaires de portefeuille, aux gestionnaires Overlay ainsi qu'au contrôleur des investissements.

Le Conseil de fondation nomme les membres de la Commission de placement et définit l'organisation relative aux placements. Sur demande de la Commission de placement et dans le cadre des dispositions légales, il approuve la stratégie et les directives de placements, la gestion Overlay ainsi que le contrôle d'investissement.

La Commission de placement est responsable du contrôle, de l'application, de l'initialisation de rajustement de la stratégie de placement ainsi que la gestion Overlay.

La gestion Overlay est mise en place avec la Banque Cantonale de Zurich. Son but est de piloter les placements dans la marge de fluctuation des catégories de placement au moyen d'instruments dérivés qui y sont à disposition. Les transactions de Rebalancing pour ces catégories de placement sont également effectuées dans le cadre des limites définies dans le contrat. Les tâches, les responsabilités et les échéances sont réglées dans l'ordre de gestion de fortune du 24.4.2008 passé avec la Banque Cantonale de Zurich.

Complementa Investment Controlling AG est responsable du Controlling des investissements. Cette entreprise consolide la fortune placée, contrôle la conformité légale ainsi que le respect des directives de placement, la mise en pratique de la

gestion Overlay et rapporte les résultats des placements consolidés et de surveillance à la Commission de placement. Ces tâches sont réglées dans le contrat de mandataire du 22.8.2008.

La Direction garantit les liquidités opérationnelles ainsi que le compte-rendu nécessaire à la Commission de placement et au gestionnaire Overlay. Elle effectue en outre les transactions de Rebalancing pour les catégories de placement qui ne sont pas pilotées par la gestion Overlay.

Les devoirs des gestionnaires de portefeuille sont définis dans le contrat de gestion de fortune séparé daté du 6.12.2001. Il s'agit ici en particulier de l'établissement du rapport mensuel pour les placements de base ainsi que l'information de la Commission de placement sur les résultats atteints, les attentes des marchés et les événements extraordinaires concernant les placements de base.

## **Recours à des extensions avec résultat du rapport (art. 59 de l'OPP 2)**

En mai 2006, le Conseil de fondation a approuvé une nouvelle stratégie de placement qui prévoit qu'il peut être investi dans des placements alternatifs. Dans son étude du 12 février 2009, Complementa Investment-Controlling AG, St-Gall arrive à la conclusion suivante:

- l'art. 50 de l'OPP 2 est respecté lors de l'utilisation d'extension des possibilités de placements.
- Avec la nouvelle stratégie, les risques relatifs aux placements de Hedge funds et de matières premières sont réduits. La nouvelle stratégie de placement contribue ainsi à augmenter la sécurité de la prévoyance.

### Objectif fixé et calcul de la réserve de fluctuation des cours

Selon la stratégie de placement en vigueur, l'objectif visé pour la réserve de fluctuation des cours est fixé à 10,3% (année précédente: 10,3%) des placements de la fortune, déduction faite des liquidités et des créances.

	2008 en CHF	2007 en CHF
<b>Réserve de fluctuation des cours</b>		
Réserve de fluctuation des cours au 1.1.	234 281 132	271 635 416
Réduction/affectation au débit/au profit du compte d'exploitation	- 234 281 132	- 37 354 284
<b>Réserve de fluctuation des cours au 31.12.</b>	<b>0</b>	<b>234 281 132</b>
<b>Objectif fixé pour la réserve pour fluctuation des cours</b>	<b>356 579 443</b>	<b>392 482 025</b>
<b>Déficit de la réserve pour fluctuation des cours</b>		<b>- 158 200 893</b>



	Stratégie %	Marge de fluctuation		Valeur du marché selon bilan en CHF	Engagements à effet variable des dérivés en CHF	Valeur du marché y compris les dérivés en CHF	Part en %
		Min. %	Max. %				
Liquidités stratégiques	1.0	0.0	10.0	25 443 075		25 443 075	0.7
Obligations suisses	43.2	35.2	51.2	1 702 089 649		1 702 089 649	47.9
Obligations étr. en monnaie étr.	11.4	3.4	19.4	398 824 939	13 140 014	411 964 953	11.6
Obligations High Yield	6.4	5.2	7.6	199 149 408		199 149 408	5.6
<b>Placements coll. Obligations</b>				<b>2 300 063 996</b>			
<b>Placements coll. Emprunts convertibles</b>	<b>6.4</b>	<b>5.2</b>	<b>7.6</b>	<b>211 741 026</b>		<b>211 741 026</b>	<b>6.0</b>
Actions suisses	3.4	0.0	11.0	83 333 941	25 569 529	108 903 470	3.1
Actions étrangères	3.4	0.0	11.0	113 787 470	23 691 665	137 479 135	3.9
Actions Marchés émergents	3.4	2.2	4.6	75 712 464		75 712 464	2.1
<b>Placements coll. Actions</b>				<b>272 833 875</b>			
Immeubles suisses	11.4	11.4	12.2	439 180 103		439 180 103	12.4
Immeubles étrangers	5.0	4.6	5.4	85 355 193		85 355 193	2.4
<b>Placements coll. Immeubles</b>				<b>524 535 296</b>			
<b>Placements coll. Hedge Funds</b>	<b>2.5</b>	<b>2.0</b>	<b>3.0</b>	<b>78 971 076</b>		<b>78 971 076</b>	<b>2.2</b>
<b>Placements coll. Commodities</b>	<b>2.5</b>	<b>0.0</b>	<b>5.0</b>	<b>48 348 000</b>	<b>26 283 526</b>	<b>74 631 526</b>	<b>2.1</b>
<b>Total placements de capitaux</b>	<b>100.0</b>			<b>3 461 936 344</b>	<b>88 684 734</b>	<b>3 550 621 078</b>	<b>100.0</b>
Liquidités				290 795 165			
Créances				35 893 777			
Compte de régularisation actif				41 450 626			
Placements individuels				90 229 984			
<b>Autres actifs</b>				<b>458 369 552</b>			
<b>Somme de bilan</b>				<b>3 920 305 896</b>			

La nouvelle stratégie de placement concernant la catégorie Immeubles Etrangers n'est pas encore tout à fait opérationnelle. En raison de l'évolution des marchés financiers, le développement de cette position est pour l'instant abandonné.

Les actions «Marchés émergents» sont légèrement en deçà de la marge de fluctuation inférieure. La Commission de placement a décidé de renoncer au rétablissement de la stratégie jusqu'au retour au calme des marchés financiers. Ces deux points sont réexaminés périodiquement dans le cadre des séances de la Commission de placement.

## Explications du résultat net du placement de la fortune

Les revenus de la fortune sont couramment soumis au Contrôleur d'investissement et comparés avec la performance du Benchmark. Le calcul de la performance s'effectue selon la

méthode TWR (Time-Weighted Return) et conformément à la systématique de la stratégie de placement représentée. Les valeurs de performance suivantes sont déterminées de cette manière:

	2008		2007
	CHF	Performance %	CHF
Liquidités stratégiques	357 483		0
Obligations suisses CHF	107 493 062	6.6	- 15 635 846
Obligations étrangères en monnaies étrangères	- 31 347 756	7.0	10 633 976
Obligations High Yield	- 42 551 699	- 17.8	- 3 941 244
Emprunts convertibles étrangers en monnaies étrangères	- 40 750 676	- 16.5	12 151 438
Actions suisses	- 47 093 484	- 37.1	- 3 435 906
Actions étrangères (sans Marchés émergents)	- 99 450 421	- 46.1	9 336 507
Actions Marchés émergents	- 104 397 996	- 58.8	37 838 600
Immeubles suisses	21 954 442	5.0	8 738 753
Immeubles étrangers	- 52 508 747	- 41.1	- 33 621 265
Hedge Funds	- 15 459 616	- 16.4	2 320 775
Commodities	- 36 247 979	- 50.4	26 979 540
Opérations à terme sur devises	- 10 096 796	n.a.	
<b>Total placements</b>	<b>- 350 100 183</b>	<b>- 9.0</b>	<b>51 365 328</b>

	2008 en CHF	2007 en CHF
<b>Produit de la gestion Overlay</b>		
Conduite tactique des classes de placement	6 383 874	0
Rebalancing	- 15 785 529	0

	<b>2008 en CHF</b>	<b>2007 en CHF</b>
Produit des intérêts des liquidités	1 216 482	1 297 621
Produit des intérêts des créances	429 947	684 136
Charges d'intérêts pour fonds de tiers	- 2 715 733	- 2 331 149
Charges d'intérêts pour réserves de contributions de l'employeur	- 622 771	- 399 172
<b>Total autres actifs et fonds de tiers</b>	<b>- 1 692 075</b>	<b>- 748 564</b>
<b>Frais de gestion de fortune</b>	<b>- 1 517 884</b>	<b>- 121 595</b>
<b>Résultat net des placements</b>	<b>- 353 310 142</b>	<b>50 495 169</b>

Les frais de gestion de la fortune pour les placements collectifs sont directement débités dans les groupes de placement par le fournisseur, alors que les commissions versées à la Fon-

dation pour ses placements sont inclus dans les rendements de la fortune de chaque groupe de placement.

### **Instruments dérivés courants (ouverts)**

Dans sa séance du 16.4.2008, le Conseil de fondation a décidé de mettre en oeuvre une gestion Overlay. Le but d'un mandat Overlay est d'une part la gestion tactique des placements à l'intérieur de la marge de fluctuation des cours, d'autre part la réalisation des transactions de Rebalancing au moyen d'instruments dérivés dans les catégories de placement où de tels instruments existent.

Ce mandat a débuté le 1.7.2008. Actuellement, les catégories de placement suivantes sont conduites avec une gestion Overlay: Obligations suisses, Obligations étrangères, Actions suisses, Actions étrangères sans marchés émergents et Commodities.

Le contrat prévoit l'utilisation des instruments dérivés suivants:

Indice Actions Futures, Indice Commodity Futures (Cash Settling), Bond Futures, SWAPS d'intérêts CHF et EUR avec une durée restante maximale de 15 ans, affaires de devises à terme en monnaie AUD, CAD, GBP, HKD, JPY, SGD, et USD.

L'ensemble des positions dérivées à engagement réduit doit en tout temps être complètement couvert par les placements de base.

### Opérations à terme sur devises

Pour chaque transaction Future ou Swap en monnaie étrangère, une opération à terme sur devises est conclue simultanément pour un montant égal au nominal du contrat de la monnaie respective. Les opérations à terme sur devises ont été couvertes en tout temps et en totalité par les placements de base.

Au 31.12.2008, les opérations suivantes subsistent, avec une valeur marchande de CHF –7 248 930 (année précédente: 0):

Echéance	Valeur marchande CHF	Avoir		Cours du bilan	Valeur du bilan CHF
		Monnaie	Montant		
04.02.2009	- 6 144 373	USD	44 820 000	1.064110	47 693 411
04.02.2009	- 224 210	EUR	5 230 000	1.476930	7 724 344
04.02.2009	- 600 313	GBP	2 360 000	1.528530	3 607 331
04.02.2009	- 36 271	AUD	1 270 000	0.739240	938 835
04.02.2009	- 9 226	SGD	200 000	0.738670	147 734
04.02.2009	- 542 782	JPY	448 210 000	0.011740	5 261 986
04.02.2009	- 37 474	HKD	2 110 000	0.137340	289 787
04.02.2009	- 175 089	CAD	1 680 000	0.861180	1 446 783
04.02.2009	405 665	CHF	3 363 800	1.000000	3 363 800
04.02.2009	4 157	CHF	122 304	1.000000	122 304
04.02.2009	31 297	CHF	229 970	1.000000	229 970
04.02.2009	58 548	CHF	559 489	1.000000	559 489
04.02.2009	1 424	CHF	30 988	1.000000	30 988
04.02.2009	18 169	CHF	181 773	1.000000	181 773
04.02.2009	1 548	CHF	12 536	1.000000	12 536
	<b>- 7 248 930</b>				<b>71 611 071</b>

Obligation		Cours du bilan	Valeur du bilan CHF
Monnaie	Montant		
CHF	- 53 837 784	1.000000	- 53 837 784
CHF	- 7 948 554	1.000000	- 7 948 554
CHF	- 4 207 644	1.000000	- 4 207 644
CHF	- 975 106	1.000000	- 975 106
CHF	- 156 960	1.000000	- 156 960
CHF	- 5 804 768	1.000000	- 5 804 768
CHF	- 327 261	1.000000	- 327 261
CHF	- 1 621 872	1.000000	- 1 621 872
USD	- 2 780 000	1.064077	- 2 958 135
EUR	- 80 000	1.476838	- 118 147
GBP	- 130 000	1.528254	- 198 673
JPY	- 42 670 000	0.011740	- 500 941
AUD	- 40 000	0.739100	- 29 564
CAD	- 190 000	0.861074	- 163 604
HKD	- 80 000	0.137350	- 10 988
			<b>- 78 860 001</b>

La valeur marchande des opérations à terme sur devises figure au bilan sous la rubrique «Liquidités stratégiques».

## Instruments dérivés courants (ouverts)

### Futures

Les contrats Futures suivants, couverts en tout temps par les placements de base, subsistent au 31.12.2008:

Titre	Echéance	Monnaie	Prix Future selon contrat	Nombre	Grandeur du contrat	Prix du marché underlying	Cours des devises	Engagements à effet variable des dérivés en CHF
EURO SCHATZ FUTURE MARCH 2009	09.03.2009	EUR	107.33 %	- 91	100 000	95.491 %	1.479500	- 12 856 322
FUTURE EURO BOBL (5 YR) MARCH 2009	09.03.2009	EUR	116.00 %	2	100 000	109.176 %	1.479500	323 052
FUTURE EURO BOND (10 YR) MARCH 2009	09.03.2009	EUR	124.97 %	105	100 000	112.250 %	1.479500	17 437 814
FUTURE JAPANESE GOVT (10 YR) MARCH 2009	11.03.2009	JPY	139.29 %	1	100 000 000	147.480 %	0.011741	1 731 604
FUTURE LONG GILT STERLING (10 YR) MARCH 2009	27.03.2009	GBP	118.15 %	10	100 000	127.127 %	1.530269	1 945 389
FUTURE US T-NOTES (2 YR) MARCH 2009	31.03.2009	USD	108.45 %	- 32	200 000	105.840 %	1.064350	- 7 209 680
FUTURE US T-NOTES (5 YR) MARCH 2009	31.03.2009	USD	115.51 %	2	100 000	110.120 %	1.064350	234 394
FUTURE USA TREASURY NOTES (10 YR) MARCH 2009	20.03.2009	USD	125.75 %	97	100 000	111.716 %	1.064350	11 533 763
<b>Total des engagements à effet variable en Obligations étrangères en monnaies étrangères</b>								<b>13 140 014</b>
FUTURE SWISS MARKET INDEX SMI MARCH 2009	23.03.2009	CHF	5 571.00	462	10	5 534.53	1	25 569 529
<b>Total des engagements à effet variable en Actions suisses</b>								<b>25 569 529</b>

## Instruments dérivés courants (ouverts)

Titre	Echéance	Monnaie	Prix Future selon contrat	Nombre	Grandeur du contrat	Prix du marché underlying	Cours des devises	Engagements à effet variable des dérivés en CHF
FUTURE DOW JONES EURO STOXX 50 INDEX MARCH 2009	23.03.2009	EUR	2 449.00	68	10	2 451.480	1.479500	2 466 335
FUTURE FTSE 100 INDEX MARCH 2009	20.03.2009	GBP	4 280.50	25	10	4 434.170	1.530269	1 696 368
FUTURE HANG SENG AKTIEN INDEX 29.01.2009	29.01.2009	HKD	14 958.00	3	50	14 387.480	0.137332	296 379
FUTURE NIKKEI 225 MARCH 2009	12.03.2009	JPY	8 402.33	67	500	8 859.560	0.011741	3 484 766
FUTURE S&P 500 INDEX MARCH 2009	19.03.2009	USD	883.20	55	250	903.255	1.064350	13 218 966
FUTURE S&P/ASX INDEX 200 19.03.2009	19.03.2009	AUD	3 556.00	14	25	3 722.300	0.742065	966 766
FUTURE FTSE ST SINGAPORE INDEX	29.01.2009	SGD	211.55	5	200	217.500	0.738670	160 661
FUTURE S&P/TSX CANADA 60 INDEX 19.03.2009	16.01.2009	USD	514.20	15	200	541.820	0.862171	1 401 424
<b>Total des engagements à effet variable en Actions étrangères</b>								<b>23 691 665</b>
FUTURE CME GOLDMAN SACHS IDX 16.01.2009	16.01.2009	USD	358.89	283	250	349.038	1.064350	26 283 526
<b>Total des engagements à effet variable en Commodities</b>								<b>26 283 526</b>
<b>Total des engagements à effet variable en Futures</b>								<b>88 684 734</b>

## Instruments dérivés courants (ouverts)

### Swaps

Dans la conduite tactique des Obligations Suisse, on met en place selon le volume, soit un Swap d'intérêts avec durée résiduelle maximale de 15 ans, soit des CONF-Futures.

La valeur nominale des Swaps est toujours entièrement couverte par la valeur des placements de base.

Au 31.12.2008, les positions ouvertes Swaps sont les suivantes:

	Titre	Echéance	Monnaie	Valeur nominale	Valeur du marché
Receive	1.895 % INTEREST RATE SWAP 08 – 25.11.2013 FIX CHF	25.11.2013	CHF	17 000 000	17 155 708
Pay	INTEREST RATE SWAP 08 - 25.11.2013 FLR 6M LIBOR CH	25.11.2013	CHF	- 17 000 000	- 17 037 303
Receive	2.485 % INTEREST RATE SWAP 08 - 20.11.2014 FIX CHF	20.11.2014	CHF	69 600 000	68 705 312
Pay	INTEREST RATE SWAP 08 - 20.11.2014 FLR 6M LIBOR CH	20.11.2014	CHF	- 69 600 000	- 69 774 915
Receive	2.5075 % INTEREST RATE SWAP 08 - 03.12.2018 FIX CHF	03.12.2018	CHF	42 600 000	42 219 965
Pay	INTEREST RATE SWAP 08 - 03.12.2018 FLR 6M LIBOR CH	03.12.2018	CHF	- 42 600 000	- 42 646 994
Receive	3.1475 % INTEREST RATE SWAP 08 - 03.10.2014 FIX CHF	03.10.2014	CHF	28 700 000	27 427 230
Pay	INTEREST RATE SWAP 08 - 03.10.2014 FLR 6M LIBOR CH	03.10.2014	CHF	- 28 700 000	- 28 916 761
<b>Total de la valeur du marché pris en compte en obligations suisses</b>					<b>- 2 867 758</b>

### Papiers-valeur sous Securities Lending

Il n'en existe aucun.

## Explications relatives à la réserve de contributions de l'employeur

Réserve de contributions de l'employeur	31.12.2008 en CHF	31.12.2007 en CHF
<b>Etat au début de la période</b>	<b>57 849 290</b>	<b>52 365 164</b>
Apports aux réserves de contributions de l'employeur	16 962 707	15 893 786
Apports de nouveaux contrats	60 010	1 010 381
Prestations résultant de résiliations de contrats	- 3 051 409	- 4 182 840
Utilisation pour le paiement des primes	- 6 541 571	- 6 775 405
Utilisation pour primes uniques	- 573 310	- 860 969
Intérêt	622 771	399 172
<b>Etat à la fin de la période</b>	<b>65 328 488</b>	<b>57 849 290</b>



# Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation

<b>Explications relatives au compte actif de régularisation</b>	<b>31.12.2008 en CHF</b>	<b>31.12.2007 en CHF</b>
Prestations payées d'avance	20 832 626	17 147 279
Produits de l'indemnité de distribution	4 618 000	4 920 000
Autres comptes de régularisation	0	74 900
	<b>25 450 626</b>	<b>22 142 179</b>

<b>Explications relatives au compte de régularisation passif</b>	<b>31.12.2008 en CHF</b>	<b>31.12.2007 en CHF</b>
Prestations d'entrée en suspens	43 886 291	46 796 374
Intérêts débiteurs	100 000	190 000
Charges de l'indemnité de distribution	3 848 000	5 070 000
Frais de courtage	2 914 000	2 687 000
Frais pour l'administration des placements	1 360 109	0
Autres comptes de régularisation	363 000	199 000
	<b>52 471 400</b>	<b>54 942 374</b>

<b>Explications relatives aux produits d'assurance</b>	<b>31.12.2008 en CHF</b>	<b>31.12.2007 en CHF</b>
Prestations d'assurance	68 011 670	71 065 332
Excédent du résultat d'assurance	52 664 237	18 114 088
Excédent du résultat des frais	1 626 762	3 364 351
	<b>122 302 669</b>	<b>92 543 771</b>

<b>Explications relatives aux charges d'assurance</b>	<b>31.12.2008 en CHF</b>	<b>31.12.2007 en CHF</b>
Prime de risque	89 951 965	87 862 314
Prime de risque/renchérissement	3 625 383	3 508 306
Cotisations au fonds de garantie	2 019 563	1 933 703
Rachat risque de longévité	9 870 964	8 775 976
Prime pour frais de gestion	27 210 993	28 224 225
	<b>132 678 869</b>	<b>130 304 524</b>

# Exigences de l'autorité de surveillance

## **Information concernant les règles en vigueur relatives aux rétrocessions**

Le placement de la fortune des Fondations Swisscanto s'effectue d'une part selon un contrat de collaboration avec Swisscanto Fondation de placement, et d'autre part selon un contrat de placement de fonds avec Swisscanto Gestion de fonds SA ainsi que le contrat de gérance de fortune avec la Banque Cantonale de Zurich pour Overlay-Mangement.

Les trois partenaires confirment tous par écrit qu'ils ne reçoivent aucune rétrocession de tiers dans le cadre des relations contractuelles susmentionnées.

## **Information concernant la réglementation en vigueur pour les excédents**

La Fondation a droit aux parts d'excédents attribués dans le cadre du contrat d'assurance collective avec Helvetia. Pour l'exercice 2008, ces parts ont atteint la somme de CHF 54 290 999 (année précédente: CHF 21 478 438). Conformément au règlement, ce montant est utilisé pour soutenir le degré de couverture.

# Autres informations relatives à la situation financière

## **Comptes séparés**

Il existe des œuvres de prévoyance avec des placements individuels de la fortune (nommés placements individuels). Les œuvres de prévoyance possédant des placements individuels peuvent disposer de leurs réserves de contributions de l'employeur pour la réserve de fluctuation des cours de leurs placements individuels.

## **Procédures juridiques courantes**

Sur la base de l'état actuel des procédures juridiques courantes, nous ne supposons pas que d'autres frais de procédures puissent encore être engendrés pour la Fondation.

## Rapport de l'organe de révision

au Conseil de fondation de la  
Swisscanto Fondation collective  
des Banques Cantonales  
Bâle

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la légalité des comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe), de la gestion et des placements ainsi que des comptes de vieillesse de Swisscanto Fondation collective des Banques Cantonales pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, de la gestion et des placements ainsi que des comptes de vieillesse incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la comptabilité, à l'établissement des comptes annuels, aux placements et aux principales décisions en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. La vérification de la gestion consiste à constater si les dispositions juridiques et réglementaires concernant l'organisation, l'administration, le prélèvement des cotisations, le versement des prestations ainsi que les prescriptions relatives à la loyauté dans la gestion de fortune sont respectées. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels, la gestion et les placements ainsi que les comptes de vieillesse sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.

Les comptes annuels présentent un découvert de CHF 190'914'342.79 et un degré de couverture de 95.1 %. Les mesures prises sous sa propre responsabilité par le Conseil de fondation, avec le concours de l'expert en matière de prévoyance professionnelle, pour résorber le découvert, concernant les placements et l'information des bénéficiaires, sont présentées dans l'annexe aux comptes annuels. Sur la base de l'article 35a al. 2 OPP 2, nous devons constater dans notre rapport si les placements concordent avec la capacité de risque de l'institution de prévoyance en découvert. Selon notre appréciation, nous constatons que

- le Conseil de fondation assume activement sa tâche de gestion de manière conforme à la situation et explicite dans le choix d'une stratégie de placement appropriée à la capacité de risque donnée, telle qu'expliquée dans l'annexe aux comptes annuels;

- le Conseil de fondation a respecté les prescriptions légales en matière d'exécution des placements et a notamment déterminé la capacité de risque en appréciant tous les actifs et les passifs en fonction de la situation financière effective ainsi que de la structure et des développements à attendre dans l'effectif des assurés;
- les placements sont en conformité avec les dispositions des articles 49a, 50 et 59 OPP 2 compte tenu des explications qui précèdent;
- les mesures visant à résorber le découvert ont été décidées par le Conseil de fondation avec le concours de l'expert en matière de prévoyance professionnelle, appliquées dans le cadre des dispositions légales et du concept de mesures et les obligations d'information ont été respectées;
- le Conseil de fondation a surveillé jusqu'ici l'efficacité des mesures visant à résorber le découvert. Il nous a en outre confirmé qu'il poursuit sa surveillance et adaptera les mesures en cas de changement de situation.

Nous constatons que la possibilité de résorber le découvert et la capacité de risque concernant les placements dépendent également d'événements imprévisibles, tels que les développements sur les marchés des placements.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.

OBT AG



Patrick Zahno  
expert-réviseur agréé  
responsable du mandat



Bastian Baumberger  
expert-réviseur agréé

Zurich, le 24 avril 2009

Editeur:  
Swisscanto Fondation collective des Banques Cantonales  
St. Alban-Anlage 26  
4002 Bâle

Pour de plus amples renseignements, prière de s'adresser à:  
Swisscanto Fondation collective des Banques Cantonales  
St. Alban-Anlage 26  
Case postale 3855  
4002 Bâle  
Téléphone 058 280 26 66  
Fax 058 280 29 77  
fondationcollective@swisscanto.ch  
www.swisscanto.ch

Informations complémentaires sur

[www.swisscanto.ch/fondationcollective](http://www.swisscanto.ch/fondationcollective)





